

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE THIVILLE - 28200

☎ 02 37.44.16.43

**AVIS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

le lundi 23 janvier 2023

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie le

Vendredi 27 janvier 2023 à 19h00

pour délibérer sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR :

- Renouvellement du contrat à durée déterminée de la secrétaire de mairie adjoint administratif 2^{ème} Classe
- Questions diverses

Le Maire,
Bruno JORRY



COMMUNE DE THIVILLE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 Décembre 2022

Date de convocation : 16 Décembre 2022

Nombre de conseillers : 10

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 8

Pouvoir : 1

L'an deux mille vingt-deux le 20 décembre à 19 Heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de M. JORRY Bruno, Maire.

Étaient présents : B. JORRY -- C. COLOMBE -- C. NORMAND -- J. MAUNY -- D. LAVAINNE -- E. CHERAMY - J. FAUCONNIER

Absent excusé : K. DUMANS

Absents : P. DUFOIX – A. GUEUGNIER

Pouvoir : (K. DUMANS à Bruno JORRY)

Secrétaire de séance : Mme Chantal NORMAND

DECISION MODIFICATIVE – BUDGET COMMUNE :

Nomenclature : Finances locales – Décisions budgétaires 7.1

Vu le budget de la commune,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2022

Dépenses de fonctionnement

| | | | |
|--------|------------|------------------------------|---------|
| CH 011 | Art. 60633 | Fournitures de voirie | - 461 € |
| CH 66 | Art. 66111 | Intérêts réglés à l'échéance | 461 € |

Dépenses d'investissement

| | | | |
|-------|------------|-------------------------------|---------|
| CH 21 | Art. 21318 | Autre bâtiments publics | - 335 € |
| CH 16 | Art. 1641 | Emprunts et dettes assimilées | 335 € |

Vu l'exposé de M. le Maire,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise cette décision modificative ;

COMMUNE DE THIVILLE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance du jour étant épuisée, à 19h20 et ont signé au registre les membres présents

Le Maire,
Bruno JORRY

Les Conseillers municipaux